

DOSSIER DE PRESSE



à 23 sites
à tarif préférentiel

Sud Eure-et-Loir

Pass'

Découverte
en Pays Dunois
Patrimoine - Nature



Syndicat du Pays Dunois
1 rue des empeurs
28200 Chateaudun
02 37 96 63 96
galbaucedunois@orange.fr



[pasdecouvertteenpaysdunois](https://www.facebook.com/pasdecouvertteenpaysdunois)



CONFERENCE DE PRESSE
PASS DECOUVERTE
LUNDI 29 FEVRIER 2016 – 16H00
BILAN DE LA SAISON 2014-15 DU PASS DECOUVERTE
ET PERSPECTIVES 2016-2017



BILAN DE LA SAISON 2014-2015

RAPPEL DU CONTEXTE :

Un Pass Découverte rassemblant 16 sites partenaires (7 sites patrimoniaux, 7 activités de loisirs et 2 musées) a été créé en 2014 sur le Pays Dunois.

Le Pass Découverte est un outil proposé gratuitement par le Pays Dunois avec le soutien des financements européens.

Les principes du Pass Découverte : gratuité du Pass, s'obtient pour l'achat d'une entrée plein tarif, valable 2 ans (2014-2015), format chéquier.

Ses objectifs :

- Redynamiser le territoire et développer l'attractivité du territoire en augmentant les visites sur les différents sites touristiques,
- Fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet touristique commun,
- Générer plus de flux d'échange entre les sites.

La mise en place de ce pass, c'est :

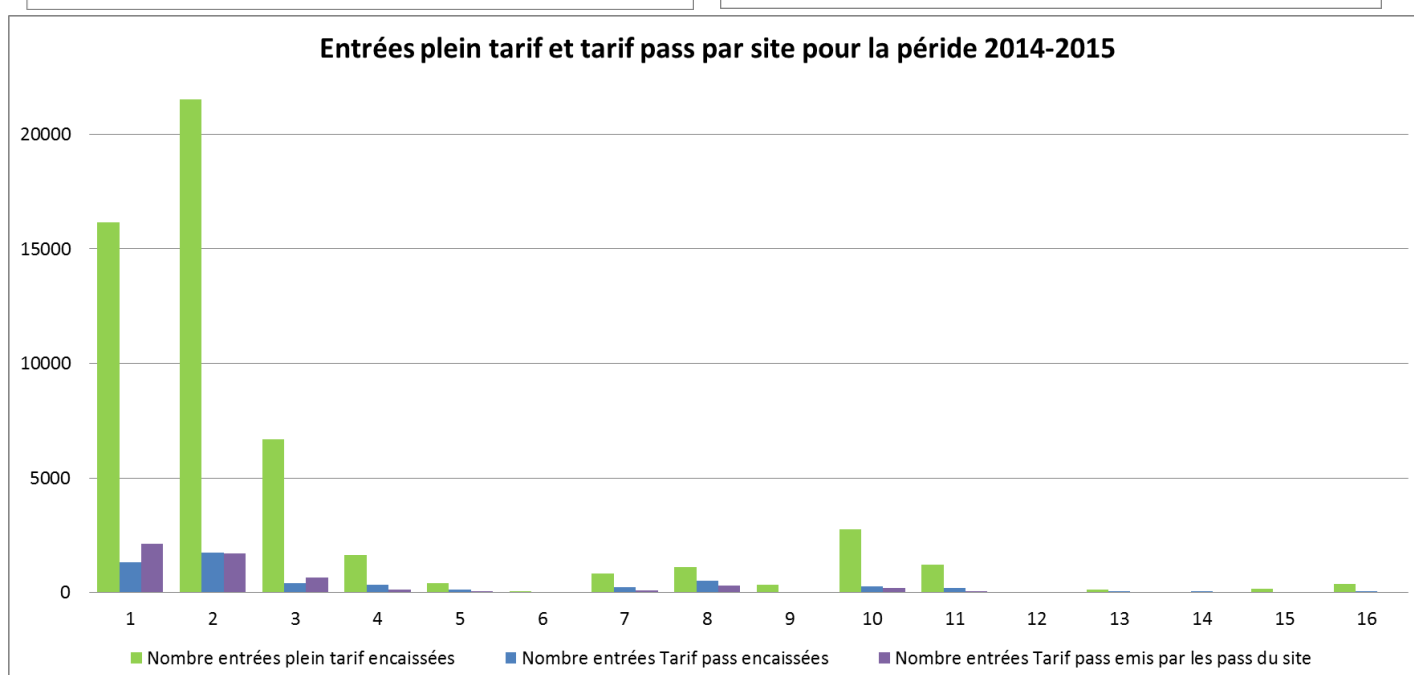
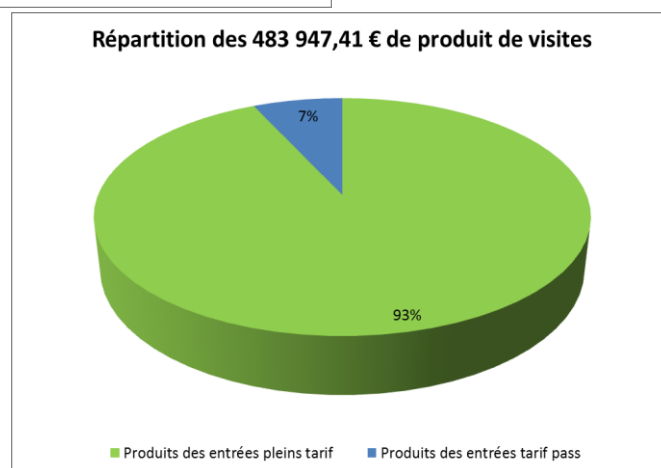
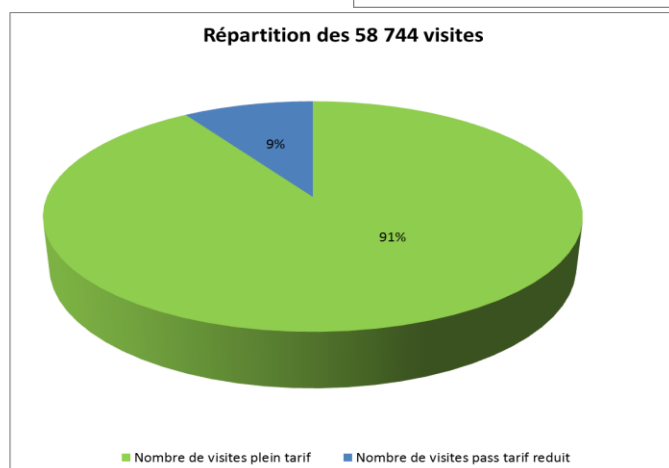
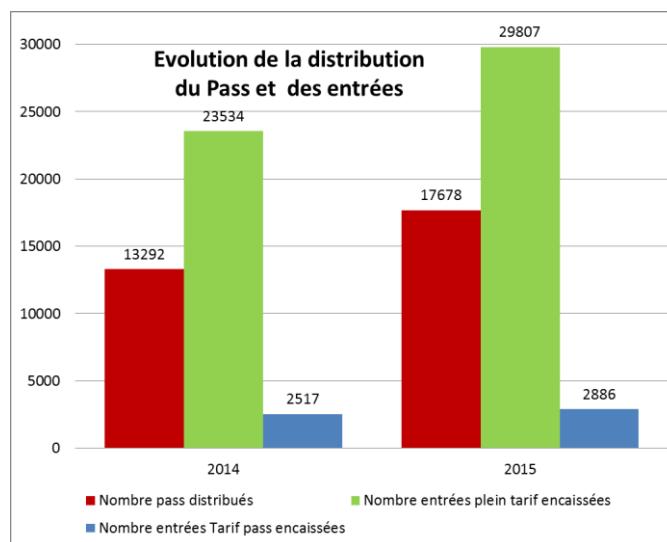
- 4 réunions de préparations
- 25 500 pass édités en 2014 et 5 000 exemplaires réédités en 2015
- 400 affiches A3
- 3 500 Flyers promotionnels
- 18 enrouleurs promotionnels
- 12 000 flyers erratum 2015
- 1 logo
- 3 campagnes de spots publicitaires sur radio intensité par an (220 spots en 2014 et 300 en 2015)
- Un kit « promotionnel » et un kit « fonctionnement / suivi des stat » téléchargeable sur le site du Pays Dunois
- Présence et promotion sur 8 salons touristiques et aux bourses touristiques de l'Eure et Loir (5 en 2014 et 5 en 2015)
- 3 séances de formation
- 1 réunion bilan intermédiaire en 2014
- Un budget de 19 261.81€ TTC financé sur les fonds propres du Pays Dunois et par le programme européen leader

STATISTIQUES DU PASS SAISON 2014-2015

30 970 Pass découverte ont été distribués d'avril 2014 à décembre 2015 (13 292 en 2014 et 17 678 en 2015) par les 16 sites partenaires

53 341 entrées plein tarif acquittées pour l'obtention d'un Pass Découverte (23 534 en 2014 et 29 807 en 2015) ce qui représente un produit d'entrées de plus 450 000 €.

5 403 entrées tarif réduit acquittées sur présentation d'un Pass Découverte (2 537 en 2014 et 2 886 en 2015) ce qui représente un produit d'entrées de plus 33 700 €.



Légende: N° des sites : 1 : château de Chateaudun - 2 : Grottes du Foulon - 3 : Bateaux électriques Bonneval - 4 : Château de Montigny le Gannelon - 5 : Moulin Pelard - 6 : Moulin du Paradis - 7 : Moulin de Frouville-Pensier - 8 : Musée des beaux-arts et d'histoire naturelle - 9 : Ecomusée de la Vallée de l'Aigre - 10 : Parc de loisir du Val Fleuri - 11 : Base de Loisirs de Marboué - 12 : Club de Voile de Cloyes - 13 : Club de Canoë Kayak du Bonnevalais - 14 : Club de Canoë Kayak Dunois - 15 : Club de Canoë Kayak du Cloyes sur le Loir - 16 : Le paradis des Pécheurs

BILAN :

Le Pass est très bien accueilli par les visiteurs. La gratuité, la durée de validité, le vaste choix de visite et le design coloré ont été particulièrement appréciés.

Après 2 ans de fonctionnement, la mise en place de ce pass est une réussite vu le bilan de la première édition communiqué aujourd'hui. Il permet une véritable mise en réseau des sites. Plusieurs territoires en Eure-et-Loir semblent intéressés par cette expérience et interrogent l'ADRT28 à ce sujet.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2016-2017 ?

AVIS DES ELUS DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DUNOIS DE NOVEMBRE DERNIER :

Suite à la volonté des 16 sites partenaires de poursuivre cette opération, le comité syndical du Pays Dunois a donné son accord de principe pour poursuivre l'opération sur 2016-2017 sur les mêmes bases que la précédente édition en améliorant le fonctionnement suivant les recommandations des sites

LE NOUVEAU PASS 2016-2017 :

➤ **Mêmes grands principes de fonctionnement**

➤ **Les nouveautés:**

- **Il n'y a plus de validité sur deux ans. Les pass édités pour 2014-2015 restent valables sur la nouvelle saison.**
- **Augmentation du nombre de prestataires : Les 16 partenaires fondateurs du pass repartent tous pour 2016-2017** avec quelques modifications de tarifs et d'horaires d'ouverture. Pour cette 2^{ème} édition, nous avons travaillé à la diversification de l'offre en activités ludiques du pass, spécificité importante et reconnue de ce pass. Le nouveau pass proposera en plus :
 - Des entrées dans les **Centres nautiques du territoire** (en cours de confirmation)
 - De la **location de vélo** : OT de Chateaudun, OT de Cloyes sur le Loir et la Base de Loisir du Val Fleuri.
 - des **visites de la ville de Chateaudun**
 - des **spectacles de Rapaces** sur Bonneval avant l'ouverture du Parc Ciné-animalier sur le site du Camping en 2017
- ⇒ **soit entre 23 et 25 prestataires pour 2016**
- **impression de 20 exemplaires pour 2016**
- **campagne de communication sur plusieurs radios**
- **Création d'un Flash code renvoyant vers la nouvelle page facebook présentant l'actualité du pass et celle des sites partenaires**

➤ **Et toujours :**

- Des outils de communications mis à disposition des sites partenaires : affiches, flyers, enrouleurs
- La promotion sur les salons et bourses touristiques assurée par les Offices de Tourisme.
- Des sessions de formations sur l'utilisation du pass à destinations des bénévoles et des salariés des sites partenaires

➤ **Financement intégral de l'opération sur les fonds propres du Pays Dunois**

➤ **E-tourisme :**

2016 sera aussi l'année de la réalisation d'un audit numérique du territoire chez les prestataires touristiques par l'ADRT 28. Des questionnaires vont être adressés à l'ensemble des prestataires touristiques courant mars pour connaître leurs pratiques et besoins dans ce domaine. Un zoom sur le Pays Dunois et le Pays de Beauce sera présenté aux élus, membres du GAL et prestataires du territoire.

A ce titre, 2016 sera aussi une année pour réfléchir à une version numérique du pass pour l'édition 2018-2019. Cette réflexion pourra être intégrée au groupe de travail sur l'e-tourisme qui doit être mise en place pour réaliser l'action n°2 du nouveau programme européen LEADER.